



Un Français sur deux patiente plus de trois heures aux urgences

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) a dévoilé les premiers résultats de l'enquête nationale sur les services des urgences des hôpitaux et des cliniques en France ⁽¹⁾. Menée en collaboration avec les professionnels des urgences, cette enquête met en lumière la situation des services sur une période de vingt-quatre heures, un jour moyen en semaine, à savoir le mardi 13 juin 2023, soit dix ans après la précédente édition. Ce 13 juin, 58 500 patients se sont présentés dans les 719 points d'accueil des urgences en France.

De l'enregistrement administratif à la sortie effective des services d'urgence, la moitié des patients y passent désormais plus de trois heures, contre deux heures et quinze minutes en 2013, soit une augmentation de quarante-cinq minutes en dix ans. Un quart des patients y restent plus de cinq heures et trente minutes, contre quatre heures et quinze minutes en 2013.

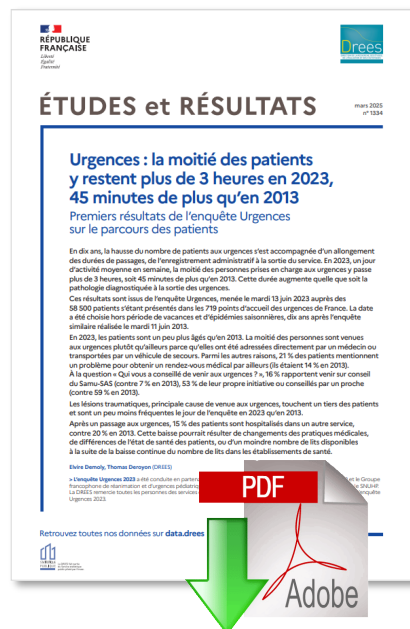
Bien que la durée de prise en charge aux urgences ait augmenté pour tous les patients, celle-ci varie en fonction du parcours de chacun. En 2023, la moitié des patients qui rentrent à leur domicile après leur passage aux urgences y sont restés deux heures et demie, contre une heure et cinquante minutes en 2013. Parmi les 11 % de personnes hospitalisées dans un autre service à la sortie des urgences sans être admises en unité d'hospitalisation de courte durée (UHCD), leur temps de passage a augmenté, passant de trois heures et cinquante-cinq minutes en 2013 à cinq heures et vingt minutes dix ans plus tard. Concernant les 5 % de patients passés en UHCD sans être hospitalisés dans un autre service, la durée s'élève à quatorze heures et cinquante minutes en 2023, contre douze heures et trente minutes en 2013.

La durée de prise en charge tend à augmenter en fonction de la taille du service et de l'âge des patients. La moitié des patients restent ainsi plus de deux heures dans les services d'urgence qui accueillent 40 patients ou moins en vingt-quatre heures, contre trois heures et cinquante minutes dans ceux qui enregistrent plus de cent-vingt passages.

S'agissant de l'âge des patients, les temps de passage longs ne concernent que 3 % des enfants. En revanche, les personnes de 75 ans ou plus y sont davantage confrontées, avec 36 % en 2023, contre 24 % en 2013. Le parcours des patients âgés nécessite plus d'examen médicaux et de séjours en UHCD que celui des plus jeunes. De plus, les professionnels de santé rencontrent des difficultés pour trouver des lits disponibles dans d'autres services, notamment pour les patients âgés hospitalisés après leur passage aux urgences, ce qui allonge les délais de prise en charge.

Le médecin oriente aux urgences la moitié des patients

L'enquête révèle que la moitié des personnes admises aux urgences sont orientées directement par un médecin ou transportées par un véhicule de secours. Les difficultés d'accès aux soins de ville impactent aussi l'activité des urgences. En 2023, 21 % des patients se sont rendus aux urgences faute d'avoir pu consulter un médecin ailleurs en raison de l'absence de médecin traitant, de l'impossibilité à obtenir un rendez-vous médical ou du besoin urgent d'examen (contre 14 % en 2013).



(1) – Elvire Demoly et Thomas Deroyon (Drees), « [Urgences : la moitié des patients y restent plus de 3 heures en 2023, 45 minutes de plus qu'en 2013](#) », *Études et Résultats* n° 1334 de mars 2025 (8 pages).

Par ailleurs, les principaux motifs de recours aux urgences diffèrent en fonction de l'âge des patients. La traumatologie (blessures, plaies, brûlures, etc.) représente un tiers des passages, en particulier chez les enfants de 5 à 14 ans. En effet, 41 % des enfants de moins de 15 ans arrivent aux urgences avec des lésions traumatiques, souvent liées à des chutes ou à des accidents de sport ou de loisirs (contre 47 % en 2013). Entre 15 et 74 ans, la répartition des motifs de recours aux urgences évolue peu. Cependant, la traumatologie diminue avec l'avancée en âge, tandis que les motifs cardiocirculatoires augmentent progressivement.

Quant aux personnes les plus âgées, elles se présentent fréquemment aux urgences pour des problèmes cardiocirculatoires, en particulier à partir de 75 ans, et 25 % des admissions sont liés à des traumatismes, souvent causés par des chutes. Ce recours aux urgences augmente de manière significative à partir de 85 ans. Ces patients se rendent aux urgences pour d'autres motifs, principalement

en raison d'une altération de l'état général ou d'anomalies dans les résultats biologiques (15 %, contre 11 % en 2013). Les problèmes respiratoires représentent 9 % des motifs de consultation, contre 12 % en 2013.

Plus des trois quarts des patients admis aux urgences regagnent leur domicile après leur prise en charge. Ce taux est stable depuis dix ans. Environ 4 % des personnes quittent les urgences prématurément, parfois contre avis médical, tandis que 3 % sont réorientés vers d'autres structures de soins. Les décès aux urgences demeurent rares, représentant 0,1 % des passages.

Les données recueillies ne reflètent pas l'activité totale des urgences, que ce soit sur une base annuelle ou hebdomadaire. Les résultats ne tiennent pas compte des périodes de forte affluence, comme pendant les épidémies hivernales ou les jours durant lesquels l'activité est particulièrement élevée.

À vos agendas

Le jeudi 24 avril, à Laval

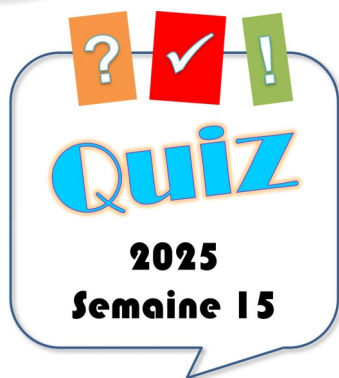
Penser l'avenir de la Mayenne avec la démographie

Le jeudi 24 avril, à 20 h, bâtiment 13, place du Général-Ferrié, à Laval, Place publique 53 organise « un premier rendez-vous pour penser l'avenir de la Mayenne » : ce sera une intervention sociodémographique avec Claude Guioulier, démographe, chargé de mission au CÉAS de la Mayenne.

L'objectif de Place publique, qui s'implante dans le département, est d'« iden-

tifier ensemble ce qu'il faut préserver, développer et repenser pour continuer à faire de la Mayenne un modèle durable de bien-vivre ensemble ». Ainsi, pour Place publique, cet événement est « une opportunité unique d'échanger sur l'avenir de notre territoire et de coconstruire une vision commune avec les habitants ».

Entrée libre et gratuite.



La pensée hebdomadaire

« C'est inquiétant de voir se répéter un discours politique sur une hypothétique croissance de la délinquance juvénile. Ce n'est absolument pas ce que montrent les statistiques d'État. On assiste là à une forme d'irrationalité, décorrélée de toute réalité statistique et sociologique. Comme une pensée magique. En revanche, ce que l'on entend peu, c'est que l'histoire de la répression et de la punition en matière de délinquance juvénile est bien plus longue que le choix de l'éducatif et de la protection de la jeunesse délinquante, et ça n'a jamais fonctionné. Notre société pourrait faire un autre choix, celui de l'accompagnement, de l'éducation et du temps. »

Véronique Blanchard, historienne, enseignante-chercheuse à l'université d'Angers, « L'histoire de la punition est bien plus longue que celle de l'éducatif » (propos recueillis par Solène Cordier), *Le Monde* du 13 février 2025